

APPROUVE LE XX/XX/XXXX PAR LA DELIBERATION N°XX-XXXX/APN

Index	Date	Modification	 Université de Bourgogne Faculté des Sciences 21078 Dijon Cedex
			Date : 25 Août 2017
			Echelle : 1/4E00
			II

Fond de plan : extrait DXF de données de la DITTT, de l'ADNAP, de la DIMENC et de la DAVAR (2010-2012), généralisation des données à la précision du 1/25 000e, 1/5 000e, 1/2 000e.
Parcellaire : extrait DXF de données de la DITTT (source DITTT-NC, selon le fichier cadastre numérique 2012), généralisation des données à la précision du 1/25 000e, 1/5 000e, 1/2 000e.
Servitudes : extrait DXF de données et numérotation de données d'après le dossier de servitudes constitué par Design Construction (2010-2012), généralisation des données à la précision du 1/25 000e, 1/5 000e, 1/2 000e.
Tanneur : compilation du registre d'écrits les études de bureau d'études Construction (2010-2012), généralisation des données à la précision du 1/25 000e, 1/5 000e, 1/2 000e.

Fond de plan : extraits OX6 de données de la DITTT, de l'ADRA6, de la DIMENC et de la DAVAR (2010-2013), généralisation des données à la précision de 1/25 000e, 1/5 000e, 1/2 000e

Porcellaine : extrins DIF de données de la DITTT (source DITTT-NC, selon le fichier industrie nucléaire 2012), généralisation des données à la précision de 1/25 000e, 1/5 000e, 1/2 000e

Servitudes : extrien DIF de données et numérisation de données d'après le dossier de servitudes constitué par Design Constructio (2010-2012), généralisation des données à la précision de 1/25 000, 1/5 000, 1/2 000

Zonage : numérisation du zonage d'après les études du bureau d'études Design Construction (2010-2012), généralisation des données à la précision du 1/25 000e, 1/5 000e, 1/2 000e.

Ponérihouen

Pouembout

Houailou

Houailou

Bourail

— Route Territoriale / Provinciale
— Route municipale

— — . Limite provinciale

+++++ Limites communales

UA : Zones urbaine centrale	A : Zones agricoles
UAE : Zones urbaines d'activités économiques	AA : Zones agricoles alluvionnaires
UB : Zones urbaines résidentielles	Ali : Zones agricoles du littoral
UC : Zones urbaines d'habitats périurbains	NP : Zones naturelles protégées
UD : Zones urbaines d'habitats diffus	NPfs : Zone naturelles protégées de forêts sèches
UE : Zones urbaines d'équipements	NPM : Zones naturelles protégées de mangrove
UEp : Zones urbaines d'équipements portuaires	NL : Zones naturelles de loisirs
UL : Zones urbaines de loisirs	NM : Zones naturelles d'exploitations minières
AUB : Zones à urbaniser résidentielles	NMli : Zone naturelles d'exploitations minières du littoral
AUC : Zones à urbaniser d'habitats périurbains	TC : Zones de terres coutumières